

Senneville, le 22 avril 2012

**Monsieur Jean Burton, président**  
**Office de Consultation Publique de Montréal**  
1550 Metcalfe, suite1414  
Montréal,Qc

**OBJET: CONSULTATION SUR L'AGRICULTURE URBAINE**

**LE PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE**

Situé à Senneville, le parc agricole du Bois-de-la-Roche est actuellement l'un des plus grandes territoires agricoles de l'île de Montréal faisant parti du réseau des Grands parcs. Les plans pour le développement agricole de cette propriété ont constamment été mis sur les tablettes par manque de financement. Les champs sont laissés en jachère et le petit troupeau de moutons de Deidre Barclay est là pour nous rappeler l'histoire et le potentiel agricole de ces 191 hectares.

**HISTORIQUE**

*«Le domaine du Bois-de-la-Roche a été créé en 1880 par le sénateur Louis-Joseph Forget. Les descendants du Sénateur ont exploité la ferme jusqu'en 1991. À cette date, l'ex-Communauté urbaine de Montréal fait l'acquisition des terrains en vue de protéger ce site unique en y créant un parc écologique, selon la vision des descendants. Le parc agricole du Bois-de-la-Roche (191 hectares, soit l'équivalent du Mont-Royal) est un domaine rural représentatif des fermes de l'ouest de l'île du début du siècle. Des bâtiments de ferme datant de 1826 s'y trouvent, dont plusieurs sont l'œuvre des frères Maxwell, architectes réputés. Soixante pourcent de ce territoire est toujours à vocation agricole et le reste est à l'état naturel. Ce parc est situé en rive du lac des Deux-Montagnes. Il fait partie de trois parcs de la Ville de Montréal qui seront aménagés au cours des prochaines années»*

(<http://ville.montreal.qc.ca>)

Le petit fils du Sénateur Forget, Louis Johnson, était réputé pour son bétail d'Angus noir, champion de plusieurs prix agricole. À la fin des 1990, les départements de Science de la flore et de Science animale conjointement avec le département d'Économie de la Faculté d'agriculture de l'Université McGill possédaient un troupeau de bétails d'environ 40 têtes sur le site du Bois-de-la-Roche pour des fins de recherche sur les méthodes d'augmentation de la productivité des pâturages. Selon Serge Lussier du Collège Macdonald :

*«...malgré que le projet ait duré seulement quelques années, les résultats étaient clairement concluant: une bonne gestion des pâturages améliore considérablement la production de viande par hectare. »*

Depuis l'acquisition de la ferme en 1991 par la Ville de Montréal, les propriétés habitables sont sous location à l'exception de «l'ancienne école». Curieusement, elle a été récemment rénovée par la Ville, mais toute demande pour la louer a été refusée. Les bâtiments de ferme des Maxwell tombent en ruine. La grande écurie, l'étable ainsi que le cellier à légumes sont tous laissés à l'abandon malgré la politique de la Ville de Montréal d'exiger que tout propriétaire d'édifice patrimonial assure le maintien de sa propriété.

## **PROJET EN COURS**

Depuis une vingtaine d'années, une résidente du Village de Senneville, Deirdre Barclay, fait paître ses moutons sur les champs avec l'accord de la Ville de Montréal. La *Corporation D-3 Pierres*, qui gère la ferme située au Parc Nature du Cap-St-Jacques, a été mandatée par la Ville de Montréal pour effectuer le drainage et la restauration d'une partie des champs du secteur Est du parc agricole du Bois-de-la-Roche.

**Nous souhaitons ardemment que le parc agricole du Bois-de-la-Roche soit, à nouveau, une ferme active, un incubateur de projets agricoles, offrant des produits frais et une opportunité éducative et récréative pour tous les montréalais.**

### **LE PARC AGRICOLE DU BOIS-DE-LA-ROCHE : UN LEVIER ÉCONOMIQUE !**

Dans son rapport d'activités de 1996-1999, la *Société pour le développement et la promotion du Parc agricole du Bois-de-La-Roche* projetait accueillir des opérations agricoles sur le domaine Forget dans le but d'éduquer et sensibiliser le citoyen urbain à cette industrie vitale. Cette vision est toujours pertinente.

#### **Un volet productif :**

Le Parc agricole du Bois-de-la-Roche possède 191 hectares, soit l'équivalent du Mont-Royal. Les types de sol varient beaucoup. À l'extrémité Ouest, il est rocailleux et bien drainé de type 'St-Bernard loam' un sol approprié entre autre, pour les arbres fruitiers. Au Nord-Ouest, on retrouve un type de sol plus fertile qui est approprié pour la culture maraîchère s'il est drainé. La superficie et la variété des sols du parc agricole du Bois-de-la-Roche peuvent accueillir et soutenir différents projets simultanément.

Actuellement, plus de 600 familles reçoivent un panier de légumes hebdomadaire des *Jardins Carya*, de la *Ferme du Zéphyr* et de la *Ferme D-Trois Pierres* situés tout près. Imaginez le potentiel des 191 hectares du parc agricole du Bois-de-la-Roche! Pourtant plusieurs initiatives ont été proposées pour l'exploitation agricole active du Bois-de-la-Roche mais la Ville de Montréal continue de refuser la location des terres<sup>(1)</sup>.

**Nous croyons que le parc agricole du Bois-de-la-Roche est propice au développement des projets innovateurs avec la location de parcelles à l'exemple de la Plateforme agricole de l'Ange-Gardien ce qui permettrait à la Ville de Montréal de servir de levier économique aux projets de la relève :**

*«La plate-forme agricole est un projet novateur ayant comme objectif d'appuyer les jeunes fermiers désirant démarrer une entreprise agricole. Le programme est conçu afin de permettre aux jeunes agriculteurs de développer leur expertise matière de production agricole. Ainsi, terre, équipement, infrastructure et soutien sont mis à la disposition des intéressés pour un prix modique. Les jeunes entrepreneurs peuvent donc fonder leur commerce, se faire un nom et développer un historique financier tout en évitant un endettement lourd à porter.»*

(<http://www.demarretafermebio.com/>)

---

(1) À cette époque, un agriculteur a souhaité louer le Bois-de-la-Roche pour continuer la production de bœuf, et fait exceptionnel, il aurait accepté un bail à très court terme; même sous ces conditions, le projet fut rejeté par la CUM. . Cette politique nous a été confirmée par André Trudel de la ferme D-3 Pierres et par la Ville de Montréal.

Voisin de la Faculté d'agriculture et de science environnementale de l'Université McGill - Le parc agricole du Bois-de-la-Roche a l'unique avantage d'avoir accès à des entrepreneurs nouvellement formés ainsi qu'un bassin de travailleurs à partir des programmes de formation de la fermes D-3 Pierres. De plus, la présence de fermiers d'expérience dans la région pourrait servir de mentors aux jeunes fermiers.

Le support gouvernemental à l'agriculture est bien présent pour les grandes entreprises de production agricole mais ce support est quasi absent pour la petite et jeune entreprise. Une telle initiative serait un soutien au plein potentiel de réalisation de la nouvelle génération d'agriculteur devant l'embûche économique dû principalement à l'accès à la propriété agricole. Selon Daniel-Mercier Gouin de la *Chaire en analyse de la politique agricole et mise en marche collective* de l'Université Laval :

*«C'est (l'agriculture) une activité économique mais c'est un secteur vulnérable et ne doit pas être traité comme les autres. Il faut le subventionner».*

(Conférence sur l'agriculture urbaine et péri-urbain (Macdonald College, May 14, 2010)

Une autre forme de location inspirante est l'exemple de la ferme Mountain View Farm au Massachusets, qui en échange des terres cultivables de la ville, fourni 100 000 livres de produits maraîchers frais, sans pesticides à la Banque alimentaire. Celle-ci les redistribue aux fournisseurs de premières lignes d'aide alimentaire pour les personnes dans le besoin.

([www.foodbankwma.org](http://www.foodbankwma.org))

### **Un volet éducatif :**

Dans le même esprit, le *Regroupement des Magasins de partage*, une banque alimentaire située dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie à Montréal a soumis un projet actuellement à l'étude préliminaire afin d'utiliser le parc agricole du Bois-de-la-Roche pour y produire des légumes pour les gens moins bien nantis.

De son côté, Deirdre Barclay a proposé de transformer l'ancienne école en un centre d'éducation populaire où aurait lieu différents ateliers tel que la préparation et la préservation des produits de la ferme. La production de provisions y serait valorisé pour assurer une alimentation équilibrée pendant la saison hivernale et offrir des avantages économiques significatifs surtout lorsque le prix du panier d'épicerie est moins abordable. Cela permettrait aussi d'augmenter l'autonomie et de réduire la dépendance aux produits préparés commercialement.

Rappelons que les projets d'Agriculture soutenue par la Communauté (ASC) favorisent la sensibilisation du public. Les fermes ASC qui font parti du réseau Équiterre s'engagent au programme éducatif pour amener les citadins à la ferme et leur faire connaître la vie active agricole. Ce modèle pourrait s'appliquer pour le parc agricole du Bois-de-la-Roche.

### **FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA PROPRIÉTÉ**

**Nous souhaitons que la Ville de Montréal établisse une étroite collaboration avec les compétences locales** et les experts qui ont utilisées et travaillées cette terre dans le passé. Monsieur Jean-Pierre Cuerrier connaît bien le Bois-de-la-Roche pour y avoir récolté les foin pendant plusieurs années. Le personnel et les professeurs du collège Macdonald et de la Faculté d'agriculture de l'Université McGill ont une expertise unique des lieux. Les fonctionnaires de la Ville de Montréal gagneraient à connaître leurs expertises dans la planification de leur projet.

**Dans ce contexte de consultation publique sur l'agriculture urbaine, nous demandons, Monsieur le président :**

- 1) que la Ville de Montréal investisse à valoriser sa propriété tel que demande la récente mise en vigueur du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) :  
*«La Communauté entend favoriser la réalisation, par les MRC et les agglomérations, d'outils régionaux de développement et de mise en valeur de la zone agricole. Ces outils qui auront pour objectif de favoriser l'occupation dynamique du territoire, centrée sur l'agriculture, représentent un moyen de mettre en valeur les activités agricoles.»*  
*(<http://pmad.ca/>)*
- 2) l'appui de la Ville de Montréal pour que le parc agricole du Bois-de-la-Roche devienne une Plateforme qui offre l'opportunité à la réalisation de projets rentable pour une nouvelle génération d'agriculteur.
- 3) que la Ville de Montréal supporte le développement d'une production agricole dans le parc agricole du Bois-de-la-Roche et reconnaisse le parc comme site éducatif pour tous les Montréalais.
- 4) que la Ville de Montréal protège toutes les activités agricoles situées sur son territoire.

## **CONCLUSION**

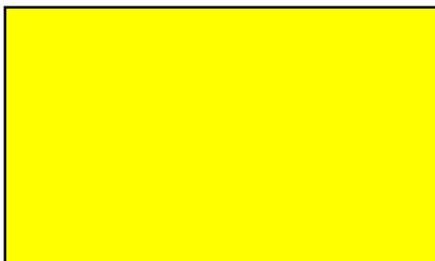
Nous croyons que les politiques de la Ville de Montréal doivent inclure des plans d'action concrets afin de valoriser et de supporter les activités agricoles locales sur le territoire montréalais. Cet aspect est nécessaire au maintien de la sécurité alimentaire locale; un élément clé aux principes de développement durable.

Nous espérons avoir contribué à une meilleure compréhension de notre réalité et vous avoir convaincu de l'importance d'investir dans votre propriété et de préserver la ressource irremplaçable que sont les terres propices à l'agriculture sur l'île de Montréal.

En ce jour de la Terre, nous vous prions d'accepter, Monsieur le président, nos vœux de paix.

Au plaisir,

Alison Hackney et Linda Besner, citoyennes



---

*Nous aimerions remercier Serge Lussier, Deirdre Barclay, Ghalia Chahine et Christopher Bryant pour leur aide précieuse.*

---

C.c.

Louise Harel, Cheffe de l'opposition, VISION MONTRÉAL

Christopher Bryant, professeur, Département de géographie, UNIVERSITÉ MONTRÉAL

Daniel Hodder, chef de section, Direction des grands parcs et de la nature en ville, VILLE DE MONTRÉAL

Melanie Johnson, descendant FORGET

Daniel Boyer, descendant FORGET

Marianne Roy, descendant FORGET

Serge Lussier, directeur associé Faculté agriculture UNIVERSITÉ MCGILL

Partenaires du parc Écologique de l'Archipel de Montréal

Vincent Robillard représentant local UPA OUTAOUAIS-LAURENTIDES

Johanne Bouclin, greffière VILLAGE DE SENNEVILLE

Gérald Tremblay, Maire, Président du conseil, VILLE MONTREAL CONSEIL EXÉCUTIF;

Me Claude Séguin, secrétaire COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTREAL;

Lucie Tremblay, directrice MAMROT Direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales,

Patrick Beauchesne. Directeur MDDEP Direction du patrimoine écologique et des parcs;

Clément Desrosiers, Responsable de la region de Montréal CPTAQ

Francis Scarpaleggia, député de Lac St-Louis PARTIE LIBÉRAL DU CANADA;

Yolande James, Députée de Nelligan, Ministre de la Famille PARTI LIBERAL DU QUÉBEC;

Al Hayek, president, GREEN COALITION VERTE;

Jane Guest, SENNEVILLE AS VILLAGE ENVIRONMENT

Ghalia Chahine, doctorante, SENNEVILLE AGRICULTURAL PROJECT

Joël Bonin, Directeur de la conservation et de l'intendance NATURE CONSERVACY CANADA;

Coralie Deny, directrice responsable du développement durable CRE- MONTRÉAL;

Daniel Bouchard, responsable de l'Aménagement du territoire CRE- MONTRÉAL;

Alan DeSousa, FCA, Responsable du développement durable VILLE MONTREAL

Pierre Arcand, Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Pierre Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Laurent Lessard, Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire